

# NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°349

AVRIL 2023

## 1. COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur, réuni le vendredi 21 avril 2023 en visioconférence a pris les décisions suivantes :

- **Désignation des organisateurs des régates nationales 2024**

**2-3 mars 2024, SR Mâcon** : *Championnats de France longue distance J18, sénior, master, handi-valide et handi-santé et Coupe de France FFSU longue distance*

**5-6-7 avril 2024, AC Armagnac** : *Championnats de France bateaux courts J18, sénior, para-aviron*

**18-19 mai 2024, CSN Brive** : *Championnats de France UNSS et FFSU*

**1-2 juin 2024, CN Libourne** : *Championnats de France bateaux longs J18 et sénior moins de 23 ans*

**29-30 juin 2024, SR Mâcon** : *Championnat national jeune et handi-valide jeune et Championnat de France master et handi-valide master*

**4-5 juillet 2024, CA Vichy** : *Championnats de France J16, handi-valide J16*

**6-7 juillet 2024, CA Vichy** : *Championnats de France sprint sénior et para-aviron*

**28-29 septembre 2024, AS Mantes** : *Championnats de France sénior bateaux longs et para-aviron*

**25-26 mai 2024, S Dunkerque** : *Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et Critérium para-aviron*

**22-23 juin 2024, Ligue de Corse en collaboration avec l'AC Ajaccio** : *Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior*

- **Assemblée générale extraordinaire 2023**

Modification de la date de l'Assemblée générale extraordinaire pour voter de nouveaux statuts et un règlement intérieur en lien avec la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.  
Elle aura lieu le 13 octobre 2023 en visioconférence.

- **Match France Grande-Bretagne 2023**

Les frais de déplacement Club/Paris AR restent à la charge de chaque sportif.  
Une participation financière de 200 euros sera également demandée à chaque sportif.

- **Coupe de France 2023**

Après échange avec les Présidents des ligues, il a été décidé de maintenir l'organisation de la Coupe de France 2023 qui se déroulera sur le bassin olympique de Vaires-Torcy les 28 et 29 octobre 2023.

Pour la tenue de cet événement, les ligues se sont engagées à prendre en charge financièrement la participation de leurs équipes (déplacement, hébergement et restauration). Une opportunité de partenariat en cours de négociation est susceptible de minimiser cette prise en charge directe des ligues

#### ▪ Coupe de la Jeunesse 2023

Lors de la réunion qui s'est tenue à Cazaubon le 14 avril dernier, entre le Bureau fédéral, les Présidents des ligues et/ou leurs représentants, il a été décidé afin de maintenir une équipe complète (54 athlètes) un nouveau mode de financement pour la Coupe de la Jeunesse :

La proposition adoptée a été :

- Participation par sportif : 200€, plus les frais de déplacement pour se rendre sur le lieu de regroupement.
- Participation de chaque ligue par sportif : 200€

La FFA participant au reste à charge par sportif, soit environ 1100 € pour un coût total par sportif d'environ 1500 €.

Le mode de financement pour une équipe de 54 athlètes reste inchangé :

- Participation par sportif : 200€, plus les frais de déplacement pour se rendre sur le lieu de regroupement.

#### ▪ Affiliation - Changement de nom

Société d'Aviron Union Regio Ruderclub devient Union Regio Aviron (abréviation « URA » n°68007) – Ligue Grand Est